Table Ronde de 14h

11 février 2023

Le Zéro Artificialisation Nette en milieu rural : quel avenir pour les territoires ruraux?



Depuis la promulgation de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021, un nouvel objectif pour l'horizon 2050 a fait son apparition : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Situé aujourd'hui au cœur des débats des collectivités, ce temps de discussion ouverte permettra à tous de pouvoir s'approprier ce nouveau dispositif et de saisir les défis que nos territoires ruraux vont devoir relever pour construire et se développer autrement.

En effet, dans un premier temps, le ZAN demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville. Ce premier objectif rempli, les territoires devront ensuite atteindre l'ambitieux 0 %

Situé au carrefour de plusieurs politiques d'aménagement du territoire, le ZAN pose autant de questions qu'il y a d'acteurs dans la fabrication de nos villes et villages. C'est donc avec la participation des invités suivants que l'avenir de nos territoires ruraux va être débattu :





Sénatrice de l'Yonne, Vice-Présidente de la délégation aux droits des femmes au Sénat, Membre de la Commission des lois, Conseillère municipale de Saint-Sauveur-en-Puisaye, ingénieure en travaux publics de profession

Monsieur Cyril BRULÉ



Monsieur Didier IDES



Vice-Président du Comité Syndical du PETR du Pays Avallonnais et de la CCAVM en charge de l'Aménagement de l'espace et de la Transition écologique et solidaire, Maire de Sauvigny-le-Bois, ancien agriculteur de profession

